

L'Univers culturel de Saint-Sulpice continue d'inquiéter!

Quelle mauvaise surprise avons-nous eue en apprenant, il y a quelques jours, que les autorités des Sulpiciens, qui se trouvent maintenant en Amérique du Sud, avaient décidé, sans préavis aucun, de littéralement mettre à la porte, l'ensemble du personnel qui assurait la préservation et l'accessibilité aux archives, à la collection de livres rares et aux objets muséaux qui constituent l'essentiel de l'Univers culturel de Saint-Sulpice. Tout cela a été fait dans un secret des plus malsains, interdisant aux intéressés de parler à quiconque de leur mise à pied sous peine de perdre la compensation qui leur a été offerte. Pour le moins particulier!

Inutile de rappeler la réalité que plusieurs intervenants reconnus du milieu patrimonial et culturel du Québec ont fort bien cernée en insistant sur le caractère essentiel que revêt ce patrimoine pour l'histoire de Montréal, du Québec, voire du Canada. Les Sulpiciens ont été les seigneurs de Montréal pendant longtemps et ont développé au fil du temps une relation privilégiée avec l'ensemble de notre société. En juste retour, il nous semble tout à fait normal qu'ils soient redevables de la pérennité de leur patrimoine. Cette grande question du patrimoine religieux du Québec en préoccupe d'ailleurs plus d'un en cette période d'affaiblissement généralisé des ordres religieux.

Dans la suite de ce dossier, nous avons appris avec grande satisfaction la décision rapide et encourageante de la ministre de la Culture du Québec de lancer un avis de classement des biens patrimoniaux des Sulpiciens. Nous voulons toutefois être rassurés. Qu'entend-on par « biens patrimoniaux »? Cette notion couvre-t-elle comme nous l'espérons, l'ensemble des biens concernés, à savoir: les archives, les collections de livres rares et les objets muséaux? Car, il faut l'admettre, c'est l'ensemble de ces composantes qui constitue le patrimoine des Sulpiciens. Et il serait illusoire de n'en toucher qu'une partie.

Par ailleurs, qu'en sera-t-il du personnel touché par cette décision unilatérale et cavalière des Sulpiciens de mettre à pied l'ensemble des spécialistes - archivistes, bibliothécaires et muséologues - qui assuraient la préservation et l'accès à ces ressources essentielles pour la compréhension de l'histoire de Montréal, du Québec et du Canada? On comprend qu'un avis de classement gèle pour un temps tout mouvement des objets visés, ce qui est bien dans les circonstances. Mais qu'adviendra-t-il si personne n'est là pour garantir une

conservation adéquate de ces objets et pour continuer à les rendre disponibles à la recherche? Ces trésors patrimoniaux sont précieux à leur face même bien sûr, mais ils le sont à condition de pouvoir être utilisés pour reconstituer et rétablir les faits du passé, pour développer une meilleure compréhension du présent et une meilleure appréhension de l'avenir. Sans cette accessibilité, ce trésor national perd une partie essentielle de son utilité.

Actuellement, les questions qui se posent sont donc les suivantes. Quels biens sont couverts par l'avis de classement? Ces biens sont-ils accessibles pendant les travaux qu'implique le classement? Qui veille à assurer une préservation efficace et selon les normes reconnues de ces biens pendant cette « quarantaine »? Le silence dans lequel est retombé ce dossier depuis quelques jours nous inquiète. Qui peut répondre à nos inquiétudes?

La décision de classement est une décision importante. Mais elle apparaît comme une première étape. Si les responsables actuels de la Compagnie de Saint-Sulpice ne manifestent pas la volonté de conserver, de valoriser et d'assurer l'accessibilité des biens patrimoniaux de Saint-Sulpice avec du personnel spécialisé, le Gouvernement du Québec, de concert avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec, devra acquérir ces richesses réunies à Montréal depuis le milieu du 17^e siècle, comme il a procédé au début des années 1940, en acquérant la Bibliothèque Saint-Sulpice.

Carol Couture
Professeur honoraire
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI)
Université de Montréal
et
Ex-conservateur et directeur général des Archives nationales
Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

Marcel Lajeunesse
Professeur associé
École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI)
Université de Montréal